

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 10/02/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE LA SANTE												
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier												
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3												
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B												
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B												
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA												
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 6591 CENTRE DE TRAVAIL : 322												
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des Iles Marquises – NUKU HIVA – TAIOHAE - Hôpital Louis-ROLLIN												
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l'autorité du cadre de santé, l'infirmier de l'unité d'hospitalisation a pour mission d'exercer son activité de soins dans le cadre de la démarche de soins défini par le projet de soins infirmiers de l'hôpital, ses fonctions dans le respect des règles professionnelles définies par les textes réglementaires en vigueur, encadrant le cadre de sa responsabilité.												
9	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">EFFECTIFS ENCADRES</td> <td style="width: 10%;">A</td> <td style="width: 10%;">B</td> <td style="width: 10%;">C</td> <td style="width: 10%;">D</td> <td style="width: 30%;">Autres</td> </tr> <tr> <td>NOMBRES :</td> <td colspan="5">Néant</td> </tr> </table>	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres	NOMBRES :	Néant				
EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres								
NOMBRES :	Néant												
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le cadre de santé de l'hôpital												
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :												
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Roulement de 12h : 7/19 et 19/7 avec alternance jour/nuite ; Remplacement et polyvalence en fonction des besoins de service sur les autres secteurs : consultations externes ; Planification des absences ; Seul secteur de l'hôpital ouvert 24h/24 et assurant l'astreinte médicale en dehors des heures ouvrables.												

13	ACTIVITES PRINCIPALES : 1/ Fonction soins * Rôle propre : • Surveiller et changer les dispositifs relevant des prescriptions médicales et rechercher d'éventuelles complications, signes d'affections ; • Réaliser et surveiller les pansements non médicamenteux ; • Prendre la tension artérielle ; • Participer à la transmission du matin ainsi qu'à la visite des médecins aux patients et met en place les nouvelles prescriptions ; • Assurer les consultations et les urgences en première intention après les heures ouvrables de service, week-end et jour férié. * Rôle prescrit : • Administrer les traitements per-os et injectables, des produits d'origine humaine ; • Mettre en place et retirer les cathéters courts dans les veines superficielles des membres, les dispositifs relevant des prescriptions médicales ; • Prélever du sang par ponction veineuse ou artérielle, recueillir les urines de manière aseptique ; • Faire réaliser les tests sanguins de comptabilité lors des transfusions ; • Mettre en place (excepté 1^{er} sondage vésical chez l'homme) et retirer les sondes urinaires ; • Réaliser les pansements médicamenteux ; • Assurer les soins et la surveillance post-opératoire ; • Assister et conseiller le patient lors de son 1^{er} levé post-opératoire ; • Mettre en œuvre les protocoles de soins d'urgence dûment validés par le médecin. 2/ Fonction gestion : • Assurer les commandes de pharmacie suivant les procédures validées ; • Gérer les péremptions ; • Réaliser et mettre à jour la planification des soins ; • Attacher du soin particulier à la gestion du dossier patient (classement selon l'ordre établi, exactitudes des transcriptions et supervision de celles des aides-soignantes et des stagiaires). 3/ Fonction encadrement, formation : • S'assurer que les soins d'hygiène et de confort des patients, délégués à l'aide-soignant sont effectués selon les règles d'hygiène, dans le respect de la personne soignée ; • Accueillir le patient et/ou sa famille ; • Préparer le patient en vue de son admission au bloc opératoire ; • Surveiller l'élimination urinaire et intestinale du patient (diurèse...) ; • Prévenir les escarres des patients ; • Pratiquer les tests urinaires par bandelette et les lire ; • Nettoyer et désinfecter le matériel et les dispositifs réutilisables : instruments, bassins urinaux, chariots... ; • Surveiller les troubles du comportement chez le patient ; • Dépister les risques de maltraitance (surtout chez la femme et enfant) ; • Assurer les transmissions orales et écrites claires et précises à l'ensemble de l'équipe soignante ; • Proposer une formation initiale et continue au personnel infirmier et au personnel qui l'assiste ; • Encadrer les stagiaires en formation ; • Assurer la formation, l'éducation, la prévention et le dépistage dans les domaines des soins de santé primaires et communautaires.
----	--

14	ACTIVITES ANNEXES : • Participer aux transferts avec le médecin et/ou l'infirmier anesthésiste des EVASAN des patients en urgence à Terre Déserte (aéroport) ; • Accompanyer les patients en EVASAN sur Papeete si besoin ; • Assister la sage-femme aux accouchements, si besoin ; • Assister l'aide-soignant pour les toilettes mortuaires et à l'habillage.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Infirmier surveillant
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'infirmier

17	COMPETENCES :	S	A	E
	Morales : - Loyauté, conscience professionnelle, maîtrise de soi ; - Respect de l'autorité, des horaires de travail ; - Respect du secret professionnel, confidentialité Relationnelles ; - Esprit d'équipe ; - Relation privilégiée soignant-soigné ainsi que soignant-soignant ; - Solidité psychologique et capacité d'écoute des familles ; - Sensibilisation à la culture locale D'adaptation aux horaires (roulement J/N) ; - Adaptabilité à la vie dans une île et aux contraintes de l'insularité Techniques ; - Rigueur ; - Sens des responsabilités ; - Capacité de prise de décision en l'absence d'un médecin en permanence dans l'établissement ; - Implication dans la vie institutionnelle et dans le projet de Service ; - Polyvalence dans les différentes spécialités de médecine, chirurgie et pédiatrie comme dans la prise en charge de l'urgence ; - Capacité d'organisation, d'autonomie, d'initiative et d'adaptation ; - Respect des règles d'hygiène hospitalière et de sécurité et, du matériel mis à disposition.		X	X X X X X X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : en Service de médecine, chirurgie, pédiatrie et des urgences
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans.
----	---

Le chef de service :

Date :

Signature :

L'agent :

Date :

Signature :